



Demande de congés payés/ délais de réponses

Par **moderita**, le **13/12/2011** à **20:05**

Bonjour,rnrnrnrJ'ai déposé une demande de congés payés auprès de ma DRH le 30 novembre 2011 pour un début de vacances allant du 26 au 30 décembre 2011 .rnDans un courrier daté du 3 décembre mon employeur m'avise qu'il me donnera une réponse la semaine du 19 décembre ...A t-il le droit d'accepter mon congé une semaine seulement avant le début de celui ci.rnrnCordialementrnDelphine

Par **maggichris**, le **15/12/2011** à **11:59**

Bonjour,rnrnvotre employeur doit vous revenir de vos dates de congés au moins un mois à l'avance.rnrnVoyez ceci :

www.alertesalaire.com/Fiches_pratiques_en_Droit_du_Travail/conges-payes-prise-des-conges-payes-fixation-date-informationrnrnCordialement.rnrnChristophe